

**COMITE REGIONAL D'EQUITATION
D'ILE DE FRANCE
(C.R.E.I.F.)**

**56, rue des Renaudes
75017 PARIS**

=====

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018**

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de Commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 août 2018.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1/ Conventions de sous-traitance de l'activité de formation BP Professionnel et Apprentissage

Membre du Comité Directeur intéressé	BP Professionnel	Apprentissage	Total
EURL JARDY <i>Emmanuel FELTESSE</i>		115 959 €	115 959 €
HARAS DE LA CENSE <i>Anne de SAINTE MARIE</i>	18 204 €		18 204 €
ECURIES DES ACACIAS <i>François LEJOUR</i>	11 720 €		11 720 €
HUBALEX <i>Alexandra COSTECALDE</i>	17 306 €	14 647 €	31 953 €
LA COURBETTE <i>Martine FERNET</i>	8 129 €	18 814 €	26 943 €
CE DES MULOTTES <i>Philippe Georges MOREAU</i>		16 144 €	16 144 €
FORMALYS <i>Clémence LABORDE</i>	18 448 €	9 357 €	27 805 €

2/ Interventions techniques sur les formations DE/DES

Monsieur André ARRIUBERGE : 9 959 €

Fait à Paris, le 14 novembre 2018

POUR JM AUDIT & CONSEILS



Patrick PIOCHAUD

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris